

vera le détail par pays¹). M^r Guernier passe en revue les produits agricoles, animaux et minéraux pour justifier la thèse qu'il avance. Il préconise une conférence européenne des intérêts africains. En ce qui concerne la mise en valeur, il fait large place au problème essentiel des voies de communications. Faisons observer qu'il existe déjà un transafricain, complet, depuis 1931, le chemin de fer de Lobito Bay à Beira par le Katanga, qui se soude aux voies du Congo belge, de la Rhodésie britannique et du Mozambique portugais². Soulignons enfin et surtout l'intérêt de la très abondante documentation statistique réunie par l'auteur pour son travail.

P. LEULLIOT

Ense et aratro. — Le Comité Bugeaud a eu l'heureuse idée de réunir les textes du Maréchal sur la colonisation de l'Algérie³ : études de fond (la principale est un mémoire adressé à la Chambre des Députés en 1847) — et discours. Bugeaud affirme la nécessité de la colonisation, par un peuplement paysan, qui doit être l'œuvre de l'État et, surtout, par des colons militaires, pour des raisons de sécurité ; mais aussi d'une colonisation indigène parallèle à l'europpéenne.

Sous le titre *Trente-deux ans de colonisation nord-africaine*, la Société des fermes françaises de Tunisie a résumé son activité, depuis sa fondation en 1898⁴, attestée surtout par les rapports du conseil d'administration de 1924 à 1930. Outre ses fermes de Tunisie, elle exploite des vignobles dans la région de Bône, possède deux minoteries à Beja et Ebba-Ksour, des caves à Nantes et Mâcon. Le bilan de 1930 atteint près de 81 millions. De tels rapports constituent une source intéressante d'histoire et de géographie économiques⁵.

P. L.

Correspondance

Il y a deux façons de collaborer à une revue : sur l'invitation des directeurs, ou au nom de la loi. Pour la première fois, depuis cinq ans que les Annales existent et, croyons-nous, parlent franc, un auteur s'est rencontré qui, de ces deux méthodes, a choisi la seconde. Nous publions donc sa lettre, qui n'hésite pas à se dire, elle-même, fort longue. Nous n'y répondrons pas. Nos lecteurs la jugeront. Sur un point seulement nous ne saurions garder le silence.

M^r Jassem, à l'en croire, incarnerait l'« esprit chartiste » ; et ce serait cet esprit, précisément, qu'à travers sa personne les Annales auraient voulu atteindre. La manœuvre est par trop candide. Nous ne connaissons ici, quelle que

1. En ce qui concerne seulement l'Algérie, on sait, par ailleurs, qu'elle fournit 11 p. 100 des importations de France et absorbe 16 p. 100 des exportations de France. Voir le n^o spécial de la *Revue d'économie politique* (mars-avril 1933) sur *La France devant la crise des échanges internationaux*, p. 257.

2. Voir, à ce sujet, l'article de M^r J. WEULERSSE, *L'évolution des voies de communication et des moyens de transport en Afrique centrale* (voies fluviales et ferrées, pistes et routes, aviation) dans *Annales de Géographie* du 15 novembre 1931 et, du même auteur, *Noirs et Blancs* (Paris, A. Colin, 1931).

3. *Le peuplement français de l'Algérie*. Tunis, Édition du Comité Bugeaud, et Paris, Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales, s. d. ; in-3^o, 210 p.

4. Paris, Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1931 ; in-8^o, 172 p. et deux cartes hors texte.

5. Sur l'ensemble de l'économie tunisienne, signalons l'étude de M^r FERNAND LABORDE, *Production, commerce et consommation de la Tunisie* dans *Revue économique internationale*, avril 1933, p. 81-131.

soit la provenance des travailleurs, que deux sortes de livres : ceux qui servent utilement l'histoire, telle qu'à tort ou à raison nous la concevons, — et les autres. Si d'ailleurs, par aventure, nous désirions nous documenter sur les méthodes que ses maîtres de la rue de la Sorbonne ont enseignées à M^r Jassemin, — nous ne disons pas sur celles qu'il pratique — ce n'est pas à lui que nous songerions à nous adresser. Parmi les savants qui, anciens élèves de l'École des Chartes, nous ont dès la première heure apporté une aide si précieuse, parmi ces archivistes départementaux auxquels nous unissent les liens d'une collaboration chaque jour plus étroite et d'une entière communauté de vues, les hommes ne manquent pas dont la voix sera toujours écoutée par nous avec beaucoup de respect. A eux de décider si l'auteur de l'ouvrage critiqué a le droit de chercher abri derrière la grande institution érudite dont il se réclame avec tant d'assurance.

LES DIRECTEURS

MONSIEUR,

Je viens de lire l'intéressant article¹ que vous avez bien voulu consacrer, dans les *Annales*, à mon travail sur la Chambre des Comptes. Il m'a été facile de voir que les critiques que vous avez pris la peine de me faire s'adressent beaucoup plus à une méthode qu'à ma personne, que vous avez cherché à ménager autant que cela vous a été possible : permettez-moi de vous en exprimer ici ma profonde reconnaissance. Je prendrai seulement la liberté d'appeler votre attention sur quelques points où votre bienveillance paraît avoir été mise en défaut.

Vous débutez par deux pages de considérations sur l'ancienne façon de compter et vous notez avec raison que les gens des comptes se servaient de jetons pour leurs calculs : c'est un fait auquel vous paraissez attacher une grande importance et que vous me reprochez de n'avoir pas mis en lumière. Laissez-moi vous faire observer que, si vous aviez bien voulu lire les chapitres de ma thèse intitulés *l'Examen des comptes* et le *Jugement des comptes*, vous auriez vu, aux p. 129 et 139, que j'y signale ce dont vous avez fait la découverte dans l'ouvrage de M^r Dupont.

Je n'ai pas à discuter vos autres affirmations, qui sont étrangères au sujet de mon étude. Il me semble néanmoins qu'attribuer l'usage prolongé des jetons à la persistance de l'emploi du chiffre romain, c'est intervertir l'ordre des facteurs. Il est évident que, lorsqu'on n'use pas du système décimal, la pratique de signes matériels, comme les jetons, donne plus de commodité et de sécurité aux calculs : il est difficile de compter de tête lorsqu'on a affaire à la fois à des deniers, qui se comptent par douze ; à des sous qui se comptent par vingt ; à des livres, qui se comptent tantôt par vingtaines, tantôt par centaines. Les jetons demeurant en usage, il n'y avait aucun inconvénient à conserver les chiffres romains qui paraissaient plus lisibles et qu'il était moins aisé aux faussaires de modifier.

Quant aux erreurs de « jet », j'en parle au chapitre de la *Correction* p. 148 ; j'en signale aussi dans ma thèse complémentaire. Ce n'étaient pas toujours des calculateurs que l'on nommait à la Chambre des Comptes, et tous les officiers eussent-ils possédé leur certificat d'études, ils demeuraient

1. Cf. *Annales*, t. VI, mars 1934, p. 148 et suiv.

hommes et faillibles. Pourtant, je n'ai guère rencontré que des inadvertances vénielles, rien qui approche de la bourde catastrophique que vous citez d'après M. Doucet. Quel dommage ! Il eût été tentant d'attribuer la déconfiture financière de l'ancien régime à l'attachement périmé des gens des comptes pour leurs méreaux. Le nez de Cléopâtre garde des charmes pour beaucoup d'historiens, parmi ceux dont l'imagination n'a pas été bridée par la triste discipline chartiste. Malheureusement, autrefois comme aujourd'hui, la misère de l'État avait des causes moins anecdotiques.

Le frontispice de mon livre paraît vous avoir intrigué. Il vous a fallu, vous le dites vous-même, de longues recherches bibliographiques pour l'interpréter. Je le reconnais : un des grands inconvénients du chartisme, c'est de nous mettre habituellement en rapport avec des gens accoutumés à vivre dans le passé et à entendre à demi-mot ; à qui l'on n'a pas besoin de mettre les points sur les i ; qui savent tous, notamment, qu'au moyen âge on écrivait avec des plumes d'oie et l'on comptait avec des « jettoirs ». Nous autres chartistes, nous sommes si peu ambitieux que nous ne nous attendons jamais à être lus que par quelques confrères ; nous ne prévoyons pas assez le lecteur moyen et son ἀπαιδευσία possible. Je n'aurais jamais cru qu'on pourrait s'y tromper, qu'en voyant les ronds de métal qui ruissellent sur le tapis vert du bureau, on les prendrait, peut-être, pour de l'argent *cash* comme celui que les sheriffs faisaient peser aux Lords de l'Échiquier. Que serait-ce devant la miniature originale, où l'artiste n'a pas ménagé à ces pauvres jetons l'or qui leur donne toutes les espèces d'une monnaie saine ! C'est pourquoi je n'ai pas commenté cette image : j'ai simplement fait inscrire audessous, en caractères bien lisibles, « Le jugement d'un compte ». Il me semble qu'en se référant au chapitre qui porte le même titre et en prenant la peine de le parcourir, un lecteur de pénétration ordinaire pouvait aisément reconnaître le personnage en chaperon, qui est un président ; les conseillers qui l'entourent ; au premier plan, le comptable et son procureur ; à droite, le clerc qui note les « arrêts ». Je ne l'ai pas dit ; je n'ai pas dit non plus que, sur l'image, l'importance du président et des maîtres est soulignée par le fait que leur taille est double de celle des justiciables et menus officiers : car le moyen âge avait le sens des hiérarchies. Que de conclusions on en pourrait tirer, au point de vue social ! Mais, pour bien des raisons, on ne peut tout dire : j'estime que c'est une politesse faire au lecteur intelligent, que de lui laisser quelque occasion d'exercer sa sagacité, du moment qu'on lui met entre les mains tous les éléments nécessaires.

Vous posez comme un fait acquis, conséquence inéluctable de ma tare originelle de chartiste, que j'ignore Rabelais. Plût au ciel que j'eusse pratiqué le *Guidon des finances* autant que le Quint livre et les quatre précédents ! Mon travail en eût été beaucoup plus savant et aurait, sans doute, échappé totalement à vos bienveillantes critiques. Si je ne parle pas du fameux pressoir, c'est que Pantagruel date d'une époque beaucoup plus basse que celle à laquelle je m'arrête. Je sais bien que le temps n'est peut-être qu'un préjugé (il y a quelques chartistes qui ont entendu parler de la *Critique de la raison pure*, et même d'Einstein) : je tiens néanmoins à ce lieu commun chartiste d'après lequel la chronologie est un postulat indispensable de toute histoire sérieuse. Malgré tout, j'ai voulu rendre hommage au grand

François et j'ai parlé des apédeftes p. 170, au chapitre de la *Procédure* : vous ne l'avez pas vu, preuve que ce chapitre n'a pas eu le bonheur de piquer votre curiosité plus que les précédents.

Passons sur le fait, que je ne vous apprendrai certainement pas, que la question de l'inauthenticité de l'*Isle sonnante* et du chapitre des *Apédeftes* est beaucoup plus complexe que vous ne paraissez le soupçonner quand vous parlez « avec une belle assurance » du « pseudo-Rabelais » et du chapitre « qu'on lui fait endosser ». A un homme aussi féru de bibliographie je n'ai pas la présomption d'indiquer les passages des livres de M^{re} Lefranc, Platard, Villey, Boulanger, etc., où ce point est discuté, mais non tranché.

En revanche, je vous apprendrai peut-être que le sobriquet d'apédeftes ne vise en aucune façon l'incapacité arithmétique des gens des comptes : la science de l'abaque est une routine de marchands, qui n'a jamais été beaucoup estimée des « honnêtes » gens et des gens de lettres. « Apédefte » est une plaisanterie sur l'ignorance juridique supposée des gens des comptes, qui, à la différence de ceux du Parlement, n'avaient point besoin, pour entrer en charge, d'être gradués en cette noble et glorieuse discipline du *Droit romain*, dont Rabelais nous fait ailleurs un si pompeux panégyrique.

Vous me faites encore des reproches d'ordre plus général, c'est-à-dire beaucoup plus vagues, et auxquels je m'arrêterai d'autant moins. J'ai négligé, dites-vous, le côté social de mon sujet : mais mon intention a été d'écrire une monographie d'histoire administrative et juridique et non de m'aventurer parmi les nébulosités de ce pays cimmérien qu'on appelle le « social ». Vous matérialisez votre critique en m'accusant de ne donner aucun renseignement sur le milieu d'où se tiraient les gens des comptes¹ : je crois que si vous aviez jeté un coup d'œil sur ma Table des matières, vous auriez pu remarquer deux paragraphes intitulés *Recrutement*, p. 29, et *Hérédité*, p. 34. C'est là que j'ai recueilli tout ce que les documents venus à ma connaissance m'ont permis de glaner à cet égard.

Je m'appesantirai encore moins sur vos autres griefs : manque de rapprochements avec l'étranger, timidité des conclusions, etc. Il me faudrait entrer dans une discussion de fond dont ce n'est pas ici le lieu : il s'agit du vieux débat de l'érudit et du rhéteur. Dieu me garde de donner un sens péjoratif à ce dernier mot ! Je veux simplement marquer la différence de l'historien dont la vocation essentielle est d'établir des faits et de l'historien dont la vocation essentielle est de vulgariser des idées. Ce sont deux écoles également utiles et légitimes, à condition de ne pas vouloir juger les productions de l'une avec les règles qui déterminent le travail de l'autre. Théories étincelantes, digressions *de omni re scibili*, rapprochements imprévus (pour les écoliers), parades bibliographiques, paradoxes anodins, toutes ces choses sont à leur place dans une salle universitaire, adressées à des enfants dont il faut avant tout secouer l'imagination et exciter la curiosité : elles n'ont rien à voir dans un livre qui s'adresse à des hommes déjà initiés, qui n'ont pas besoin de toute cette épicerie pour prendre goût à la science et qui ne demandent à un ouvrage d'histoire que de leur fournir quelques faits bien contrô-

1. Je ne discute pas le reproche que vous me faites de ne rien dire des femmes des gens des comptes. Je suis plus respectueux que vous de la vie privée. Et pourtant, incidemment, j'en ait dit quelque chose. Je ne vous dirai pas où.

lés, quelques repères nouveaux à planter dans ce grand espace vide que nous appelons le passé.

Voilà ce qu'on nous enseigne à l'École des Chartes : si nous ne faisons pas autre chose, c'est que nous ne le voulons pas. Vous me reprochez de n'avoir pas filé congrûment mon parallèle entre le Parlement et la Chambre des Comptes ? Si, dans ma conscience de chartiste, j'ai quelque chose à me reprocher, c'est d'avoir même indiqué ce parallèle. Mais j'en étais à la péroraison de mon ouvrage et il fallait bien faire quelque petit sacrifice à l'éloquence. D'ailleurs, croyez-le bien, nous autres chartistes, nous avons, nous aussi, été en Arcadie ; nous aussi, nous avons comparé Corneille avec Racine, et Voltaire avec Rousseau. Mais enfin il vient un moment où la barbe achève de pousser et où la jeunesse perd toute grâce. *Quando factus sum vir, evacuavi quae erant parvuli.*

J'arrête cette réponse déjà beaucoup trop longue car il faudrait des volumes pour poser ces questions et les vider. Que de montagnes dialectiques seront nécessaires pour hisser, un jour, les esprits jusqu'à cette notion qu'en histoire c'est le *fait* qui est la plante rare, rarissime, et si précieuse : quant aux « idées », elles pleuvent, elles fourmillent, elles dévorent la vérité qui s'efforçait de pousser. Qui nous délivrera de ces sauterelles ?

Pour conclure, il me semble qu'il vaut mieux se connaître soi-même et tourner modestement, comme vous dites avec esprit, des ronds de serviette, plutôt que de se croire un Michel-Ange parce qu'on a passé toute sa vie à échafauder des théories informes. Je ne prétends pas que le rond de serviette seul ait l'immortalité : mais il peut survivre à bien des marmousets de plâtre.

Ce sont là des considérations générales. Je dis ce qu'il convient de faire et non ce que j'ai fait. Je connais trop l'imperfection de mon travail : je sais où sont les poternes mal gardées et les brèches praticables. Nul doute qu'elles n'ont pas échappé non plus à votre clairvoyance : je vous suis d'autant plus reconnaissant de ne m'avoir attaqué que dans mon fort. C'est le signe que vous avez voulu faire une simple démonstration, qui n'était pas dirigée contre moi. *Den Sack schlägt man, den Esel meint man* : on tape sur le sac, mais c'est le bourricot qu'on vise. A travers ma mince étoffe vous avez visé tout le corps des chartistes, notre pauvre vieille École, qui est bien peu gênante, bien peu encombrante, mais qu'il est, paraît-il, encore de bon goût d'attaquer. Je ne serai pas son champion envers et contre tous : elle a aussi ses défauts. Mais tous ceux qu'elle a nourris, y ont appris certaines choses : à se guérir de la manie de découvrir l'Amérique ; à voir les documents avant d'en tirer les conclusions — et à parcourir les livres avant d'en rendre compte.

H. JASSEMINE

Le Gérant : R. PHILIPPON.